passant par la forme employée dans le vieux français, *cort*. C'est à cette forme intermédiaire que doivent être comparés l'italien, l'espagnol, le portugais *corte* et le provençal *cort*, le valaque *curte*. Les principaux dérivés de ce mot, dans ses différentes acceptions, sont en français *courtisan* et *courtois*. Quant à *cortége*, il nous est évidemment venu par l'intermédiaire de la forme italienne, comme le prouve la présence de l'*o* à la place de *ou*. L'étymologie du mot latin *chors* est elle-même des plus intéressantes. M. Pictet l'a éclairée d'une manière très-ingénieuse. *Chors* est une contraction de *cohors*, enceinte, cour; la seconde partie du mot *hors*, *hortis*, est de la même famille que *hortus*, jardin, et *hortus* lui-même correspond directement au grec *khortos*, désignant une enceinte, une cour. « Ce terme désignait, dit M. Pictet, soit l'enceinte de la cour, soit l'espace enclos, l'allemand *hofraum;* mais l'acception d'enceinte ou de limite paraît être l'acception primitive, à en juger par *sunkhortos*, voisin, limitrophe. D'après cela, conclut M. Pictet, *khortos* ne peut guère se séparer de *khoros*, danse circulaire, cercle, d'où le français *chœur*. » Dans cette hypothèse, la racine commune à *khortos* et à *khoros* serait *hhor*, qui correspond exactement au sanscrit *hvar*, être courbe, circulaire; *khortos* serait pour *khFortos* avec le digamma éolique. On peut rapporter au terme grec et au terme latin l'irlandais *cuirt*, le cymrique *cwrt*, l'anglais *court*, évidemment dérivés du bas latin *curtis*. Les langues germaniques nous offrent une série de termes plutôt collatéraux que dérivés. Le *g* germanique correspondant constamment, on le sait, au *chi* grec et au *h* latin, on a rapproché de *khortos*, de *chors*, *cohors* ou *hortus*, le gothique *gards*, maison, *garda*, cour; l'anglo-saxon *geard*, jardin, enclos; le scandinave *gardr;* l'ancien allemand *kart*, *karto*, jardin, cercle, etc. Cependant de graves objections ont été élevées contre ce rapprochement. Un *th* devrait correspondre en grec au *d* germanique, évidemment radical. Grimm fait venir tous ces termes germaniques de *gairdan*, enceindre, entourer. D'autres analogies achèvent d'embrouiller l'origine de tous ces mots, comme le fait remarquer M. Pictet. Ainsi on trouve en persan *gird*, cercle, ville, province, *gardar*, même sens; en kourde *gertia*, enceinte. Le sanscrit *garta* qui, comme le gothique *gards*, veut dire maison, signifie aussi creux, tanière, fosse; or, on regarde généralement *garta* comme l'altération d'une forme plus primitive *karta*, qui dérive de la racine *krit*, couper, tailler, parce que les habitations primitives étaient taillées dans le roc. Nous voilà bien loin de la racine *kvar*, être circulaire, que nous avons vue plus haut. On a même rapproché de *garta* et de *karta* le zend *karta*, palais, citadelle, et l'on a voulu y trouver des analogies avec l'hébreu *kereth*, ville). Espace découvert environné de murs ou de bâtiments dépendant d'une habitation : *La* COUR *d'un hôtel*, *d'une ferme*. COUR *principale. Avant-*COUR. *Pavillon entre* COUR *et jardin. Les* COURS *des anciens étaient souvent pavées de compartiments de marbre ou de mosaïque.* (Chéruel.)

Combien d'accents divers du coq, roi de nos *cours*,
Expriment les désirs, les haines, les amours!
DELILLE.

Madame, Massinisse est dans la grande *cour*,
Qu'on prendrait pour un temple où tout le monde [accourt.
MAIRET.

— A Paris, Nom que l'on donne à des rues bordées de maisons comme les autres, mais dont les entrées sont closes par des bâtiments : *La* COUR *des Fermes. La* COUR *des Miracles. La* COUR *Batave. La* COUR *de Rohan. La* COUR *du Dragon. La* COUR *du Commerce.* ‖ Plusieurs de ces cours portent le nom de PASSAGES; d'autres s'appellent CITÉS.

— Palais d'un souverain; réunion des principaux personnages et des officiers qui entourent, qui accompagnent ordinairement le souverain : *Avoir une charge à la* COUR. *Il était aimé de la* COUR *et de la ville. La* COUR *est une compagnie de mendiants bien élevés et bien vêtus.* (Almanach littéraire.) *Il est plus aisé de devenir fin à la* COUR *que d'y devenir bon.* (La Rochef.) *La* COUR *ne rend pas heureux, mais elle empêche de l'être ailleurs.* (La Rochef.) *La* COUR *est un pays où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels.* (La Bruy.) *A la* COUR, *l'art le plus nécessaire n'est pas de savoir parler, mais de savoir se taire.* (Volt.) *Un certain tact, moitié commun et moitié fin, sert pour avancer dans les* COURS. (Mme de Staël.) *La cour est un terrain sur lequel on n'avance qu'en rampant.* (Beauchêne.) *Le roi est le seul de la* COUR *qui ne soit pas un domestique.* (Ch. Lemesle.) *A la* COUR *de Pétersbourg on n'a pas même la liberté de s'ennuyer.* (De Custine.) *L'affection et le désintéressement sont des fruits rares à la* COUR. (P. de Musset.)

Tous les ingrats ne sont pas à la *cour*.
ETIENNE.

Quel dieu, hors la Fortune, à la *cour* est connu?
CHÉNIER.

Il est fort enfoncé dans la *cour*, c'est tout dit;
Et la *cour*, comme on sait, ne tient pas pour l'esprit.
MOLIÈRE.

La *cour* de Claudius, en esclaves fertile,
Pour deux que l'on cherchait en eût présenté mille.
RACINE.

Ne soyez à la *cour*, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère.
LA FONTAINE.

La *cour* offre à nos yeux de superbes esclaves,
Amoureux de leur chaîne et fiers de leurs entraves.
BERNIS.

Ami, qui ne sait pas l'art de dissimuler
Des intrigues de *cour* ne doit pas se mêler.
DU CERCEAU.

Que ferais-je à la *cour*, moi qui ne suis, seigneur,
Hypocrite, jaloux, médisant, ni flatteur?
BOURSAULT.

Peu de sincérité, beaucoup d'airs empressés,
Rire toujours de rien, flatter les moins sensés;
Sur le masque des grands composer son visage,
Voilà, je crois, la *cour*...
POISSON.

Tel est souvent des *cours* le manége perfide :
La vérité les fuit, l'imposture y réside;
Tout est parti, cabale, injure, trahison;
Vous voyez la Discorde y verser son poison.
VOLTAIRE.

Trois choses sont tout d'un accord :
L'Eglise, la *cour* et la mort.
L'Eglise prend du vif, du mort;
La *cour* prend le droit et le tort;
La mort prend le faible et le fort.
***

Je définis la *cour* un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou s'ils ne peuvent
Tâchent au moins de le paraître, [l'être,
Peuple caméléon, peuple singe du maître.
LA FONTAINE.

— Souverain et son conseil; parti du souverain : *Recevoir un ordre de la* COUR. *Servir les intérêts de la* COUR. *La* COUR, *tantôt cédant, tantôt voulant résister, mélange d'entêtement et de faiblesse, de bravacherie et de peur, se laisse narguer par Mirabeau, qui demande l'éloignement des troupes.* (Chateaub.) *Trop tôt pour lui, trop tard pour elle, Mirabeau se vendit à la* COUR, *et la* COUR *l'acheta.* (Chateaub.) ‖ Gouvernement, le cabinet du souverain, considéré par rapport à la politique extérieure : *La* COUR *de Rome écrivit à la* COUR *d'Espagne. Les rois de Ghassan étaient dans des rapports continuels avec la* COUR *de Constantinople.* (Renan.) ‖ Suite, entourage que l'on a prêté à Dieu et aux divinités du paganisme : *Milton a peint des couleurs les plus brillantes la* COUR *céleste.*

Sur votre rive fortunée,
Apollon amène sa *cour*.
GRESSET.

Dans les champs que l'hiver désole,
Flore vient rétablir sa *cour;*
L'alcyon fuit devant Eole,
Eole le fuit à son tour.
J.-B. ROUSSEAU.

— Par anal. Suite d'un prince, d'un grand seigneur : *Cette* COUR *de Madame n'était que jeunesse, esprit, beauté, divertissement et intrigue.* (Ste-Beuve.) ‖ Réunion de personnes empressées à plaire à une autre : *Tout homme riche est sûr d'avoir sa* COUR.

— Par ext. Airs, manières, mœurs, langage des personnes qui vivent à la cour : *Prendre l'esprit et le ton de la* COUR. *L'approche de l'air de la* COUR *a donné à son ridicule de nouveaux agréments.* (Mol.) *L'air de la* COUR *gâte la vertu la plus pure et adoucit la plus sévère.* (Mme de Maint.) *La science de la* COUR *est comme la chirurgie, qui s'apprend par les blessures des autres.* (Volt.)

Vous êtes peu du monde et savez mal la *cour*.
CORNEILLE.

— Siége de justice où l'on plaide; se disait autrefois de la plupart des tribunaux, et ne s'emploie aujourd'hui que pour les tribunaux supérieurs : COUR *ecclésiastique, laïque, prévôtale, présidiale. La* COUR *rend des arrêts et non pas des services.* (Séguier.) *La considération, dans notre société, vaut souvent un jugement de* COUR *d'assises.* (Balz.)

Cour de France et puis *cour* romaine
Ne veulent de brebis sans laine.
LEROUX DE LINCY.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de *cour* vous rendront blanc ou noir.
LA FONTAINE.

‖ Membres d'un tribunal : *La* COUR *se retire pour en délibérer. L'huissier, paraissant au seuil de la salle des délibérations, cria de cette voix glapissante que les huissiers avaient déjà du temps de Beaumarchais : la* COUR, *messieurs.* (Alex. Dum.) ‖ Lieu où siége une cour de justice : *Je vais à la* COUR *d'appel, à la* COUR *de cassation.*

— *Cour d'honneur*, Principale cour d'un palais, d'un château : *La* COUR D'HONNEUR *du palais de Fontainebleau. La* COUR D'HONNEUR *des Tuileries.*

— *Homme, femme de la cour, Gens de la cour*, Personnes qui suivent la cour, qui en font partie : *Y a-t-il esclave plus esclave que tout ce qui s'appelle* GENS DE LA COUR? (Bourdal.) ‖ *Homme, femme, gens de cour*, Personnes qui ont le ton, les manières, les habitudes que l'on prend à la cour.

— *Abbé de cour*, Abbé élégant et léger de mœurs, comme ceux qui fréquentaient l'ancienne cour des rois de France.

— *Ami de cour*, Celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié :

Allons, ferme, poussez, mes bons *amis de cour*.
MOLIÈRE.

‖ *Amitié de cour*, Fausses protestations d'amitié :

Et c'est un faible appui des *amitiés de cour*,
Qu'une vieille amitié contre un nouvel amour.
CORNEILLE.

— *Eau bénite de cour*, Vaines promesses, vaines protestations de services et d'amitié : *C'est un donneur d'*EAU BÉNITE DE COUR.

— *Page de cour*, Personnage d'une effronterie proverbiale : *Etre hardi, effronté comme un* PAGE DE COUR.

— *Habit, robe, manteau de cour*, Vêtements prescrits par l'étiquette de la cour :

Je vais au palais d'une altesse
Et j'achète un *habit de cour*.
BÉRANGER.

— *Etre bien, être mal en cour*, Etre ou non en faveur à la cour, et, par extension, dans toute autre société.

— *Faire sa cour*, Se présenter à la cour du souverain, pour lui témoigner, par ses discours ou par sa présence, son respect et son dévouement : *Aller à Versailles* FAIRE SA COUR. *Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à* FAIRE SA COUR *qu'à faire son devoir, tout est perdu.* (Montesq.) *Tout le monde en France* FAIT SA COUR. (P.-L. Courier.)

Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire;
Faites, si vous pouvez, *votre cour* sans vous nuire.
LA FONTAINE.

‖ *Faire sa cour, faire la cour à, auprès de*, Faire d'humbles protestations d'affection à, chercher à gagner les grâces de. Se dit surtout d'une femme auprès de qui l'on se montre galant et empressé : FAIRE LA COUR *aux puissants de ce monde.* FAIRE LA COUR *à une jeune fille. Un homme qui* FAIT LA COUR *est maître de son geste, de ses yeux et de son visage.* (La Bruy.) *Le taureau* FAIT SA COUR *à la génisse en galopant en rond autour d'elle.* (Chateaub.) *Il allait toujours armé d'un jonc à pomme d'or pour chasser les chiens qui* FAISAIENT *intempestivement* LA COUR *à sa chienne favorite.* (Balz.) *On ne connaît jamais les gens qui* VOUS FONT LA COUR; *ce sont des acteurs qui jouent un rôle.* (Balz.) *Un homme sérieux ne doit jamais* FAIRE LA COUR AUX *femmes du monde; la loi, la conscience, la prudence le lui défendent absolument.* (E. About.) ‖ Signifie au fig. Montrer de l'empressement pour : *Je n'*AI FAIT MA COUR *qu'à la vérité.* (Volt.) ‖ *Faire la cour de quelqu'un*, Lui rendre de bons offices auprès d'une personne : *Il* A FAIT VOTRE COUR *auprès du ministre. Crenay m'avait demandé si je voulais bien être du détachement pour les sacs; j'acceptai les sacs, parce que je sentis que* CELA FERAIT MA COUR. (St-Sim.) ‖ *Faire sa cour d'une chose à*, ou *auprès de quelqu'un*, Se faire valoir auprès de lui en lui apprenant une chose dont il est bien aise d'être informé : *Il n'*EN AVAIT *pas* FAIT SA COUR À *sa mère.* (Mme de Sév.) ‖ *Faire un doigt de cour à quelqu'un*, Montrer quelque empressement auprès de lui, témoigner quelque désir de lui plaire.

— Hist. *Cour plénière*, Assemblée d'apparat tenue par les anciens rois, le jour de quelque grande fête ou à l'occasion d'un grand tournoi, ou dans quelque circonstance solennelle : *L'empereur tint* COUR PLÉNIÈRE *à Francfort à l'époque des fêtes de Pâques.* ‖ Fam. *Avoir, tenir cour plénière*, Avoir chez soi une compagnie plus nombreuse qu'à l'ordinaire; se trouver quelque part en très-grand nombre : *Cette pièce étant triste et enfumée, les mouches y tenaient* COUR PLÉNIÈRE. (G. Sand.)

Que ne lui vit-on pas donner
Dans le temps qu'il *tint cour plénière*
Pour une fête singulière?
LA FONTAINE.

‖ *Avoir bouche à cour*, ou *bouche en cour*, Signifiait avoir droit de manger à l'une des tables entretenues par le souverain. ‖ *Cour d'amour*, Société de personnes des deux sexes qui, en Provence, au moyen âge, se réunissait pour traiter et juger des questions de galanterie : *Selon le code des* COURS D'AMOUR, *l'amour était impossible dans le mariage.* (St-Marc Girard.) V. AMOUR.

— Anc. pratiq. Pouvoir de juger. ‖ *Ravoir sa cour*, Obtenir le renvoi d'une cause : *La partie menait son seigneur avec elle, afin que si la défaute n'était pas prouvée, il pût* RAVOIR SA COUR. (Montesq.)

— Jurispr. *Cour des aides*. V. AIDE. ‖ *Cour de l'amirauté*, Cour de justice anglaise dans laquelle tous les délits commis sur mer ou sur les côtes hors des limites de tout comté sont jugés par un jury et par des commissaires de la couronne, que préside le juge de l'amirauté. ‖ *Cour d'appel*. V. APPEL. ‖ *Cour d'assises*. V. ASSISE. ‖ *Cour du banc du roi*. V. BANC. ‖ *Cour baron*, Cour foncière d'un seigneur en Angleterre, établie auprès de chaque seigneur et présidée par l'intendant du manoir : *Il est des* COURS BARONS *de deux sortes, l'une féodale, qui concerne les tenanciers coutumiers et leurs tenures; l'autre civile, dans laquelle on juge tout ce qui a rapport aux terres de la seigneurie et des dettes et dommages au-dessous de 30 schellings; les tenanciers, qui en sont les jurés, s'appelaient autrefois barons.* ‖ *Cour de cassation*. V. CASSATION. ‖ *Cour des centaines*. V. CENTAINE. ‖ *Cour de chancellerie*, Cour civile suprême en Angleterre. ‖ *Cour de chrétienté*, Juridiction de l'évêque et de l'official, qui connaissaient de tous actes civils ou criminels ayant un caractère religieux, comme contrats avec serment, adultère, etc. ‖ *Cours de circuit*, Tribunaux anglais qui ont les attributions de nos cours d'assises. ‖ *Cour du clerc du marché*. V. CLERC. ‖ *Cour des comptes*. V. COMPTES. ‖ *Cour du comté*, Cour de justice anglaise, formée du shérif, son président, et des francs tenanciers du comté, qui en sont les jurés : *La* COUR DU COMTE *se tient une fois par mois, et ne connaît que des dettes et dommages au-dessous de 40 schellings, à moins d'une commission particulière dite* justicière. ‖ *Cour du coroner*, V. CORONER. ‖ *Cour de l'échiquier*, Cour anglaise qui a trois attributions distinctes : la rentrée des deniers de l'Etat, les jugements civils et les questions d'équité. ‖ *Cour féodale*, Ancienne cour de justice qui connaissait des questions relatives au droit féodal, et jugeait les contestations entre seigneurs et vassaux. ‖ *Cour du grand sénéchal*, Cour de justice anglaise qui juge toutes les personnes nobles, les pairs catholiques ou mineurs, les pairs d'Ecosse qui ne sont pas du Parlement, la femme du roi ou le mari de la reine, la reine douairière et les princesses par naissance ou par mariage, à moins qu'elles n'aient épousé un roturier pendant leur veuvage. ‖ *Cour impériale, royale, nationale*, Noms donnés en France, sous les empereurs, les rois, la république, à des tribunaux qui jugent les appels des tribunaux de première instance et de police correctionnelle. ‖ *Cour du maréchal de la maison du roi*, Cour de justice anglaise qui se tient devant le grand maître, et dont la juridiction, autrefois bornée au palais et aux gens qui y sont attachés, a été depuis étendue à un rayon de 12 milles et à toute espèce d'actions personnelles. On appelle de ses jugements au banc du roi. ‖ *Cours martiales*, Tribunaux qui avaient été institués en 1751 pour connaître des crimes et délits militaires, et qui ont été remplacés par les conseils de guerre. ‖ *Cour militaire* ou *de chevalerie*, Cour de justice anglaise, qui se tient devant le grand maréchal et juge du point d'honneur et des armoiries. On appelle de ses jugements au souverain en personne. ‖ *Cour des monnaies*, Compagnie souveraine qui jugeait autrefois toutes les causes relatives aux monnaies et aux matières d'or et d'argent. ‖ *Cour des pairs* ou *haute cour*, Chambre des pairs, quand elle était constituée en haute cour de justice : *La* COUR DES PAIRS *connaissait des crimes de haute trahison et des attentats contre la sûreté de l'Etat.* (Bouillet.) ‖ *Cour de parlement*, Tribunal composé de toutes les chambres de l'ancien parlement assemblées. ‖ *Cour de pied poudré*, ainsi dite du vieux français *pied-puldraux*, colporteur, Cour d'Angleterre qui se tient dans les foires et marchés, dont l'intendant du péage est juge, et qui connaît des contestations relatives au commerce nées dans la foire ou dans le marché, l'affaire devant être terminée dans le même jour : *La* COUR DE PIED POUDRÉ *est la plus expéditive des cours de justice.* ‖ *Cour des plaids communs*. V. PLAIDS. ‖ *Cour des poisons*, Cour établie à Paris, dans le XVIIe siècle, pour connaître de certains crimes, notamment des empoisonnements. ‖ *Cours prévôtales*, Tribunaux d'exception qui connaissaient de certains crimes et délits particuliers. ‖ *Haute cour*. V. ces mots à leur ordre alphabétique.

— *Hors de cour*, Situation des accusés ou des plaideurs que l'on renvoie des fins de la plainte, faute de motifs suffisants pour passer outre au jugement : *Nous pouvons condamner à la potence ou renvoyer* HORS DE COUR. (Volt.)

Nous sommes renvoyés *hors de cour*...
RACINE.

Le cas ainsi jugé, *hors de cour*, sans dépens.
DESTOUCHE.

— s. m. Jugement qui renvoie l'accusé ou les parties des fins de la plainte : *Prononcer un* HORS DE COUR.

— Diplom. *Lettres de cour*, Caractères particuliers dont se servaient, au XIVe siècle, les officiers de justice dans la copie de leurs actes.

— Démonol. *Cour infernale*, Gouvernement infernal ayant à sa tête Belzébuth.

— Econ. rur. Dans certaines parties de la France, Terrain planté d'arbres fruitiers qui entoure la principale habitation d'une exploitation. ‖ *Basse-cour*. V. ce mot à son ordre alphabétique.

— **Epithètes**. Noble, illustre, célèbre, fameuse, auguste, aimable, galante, polie, raffinée, délicate, brillante, florissante, fastueuse, opulente, pompeuse, magnifique, superbe, orgueilleuse, nombreuse, fréquentée, déserte, vide, solitaire, abandonnée, vaine, tumultueuse, orageuse, funeste, fatale, périlleuse, dangereuse, agitée, ingrate, parjure, fausse, trompeuse, perfide, esclave, servile, avilie, importune, horrible, efféminée, corrompue, coupable, impie, sacrilége, criminelle. (Cortége d'une divinité.) Ethérée, aérienne, céleste, divine, immortelle, suprême, harmonieuse, humide, riante, joyeuse, voluptueuse, odorante, sombre, infernale, ténébreuse. (Hommage.) Secrète, cachée, assidue, empressée, intéressée, timide, froide, réservée, suspecte.

— **Syn. Cour (faire la), courtiser.** Faire la *cour* est plus particulier, et *courtiser* plus général; on ne *courtise* une femme que lorsqu'on lui fait la *cour* depuis longtemps ou quand on croit qu'elle a elle-même l'habitude de se laisser *courtiser*. On fait la *cour* à la jeune fille qu'on doit bientôt épouser; on *courtise* les grands pour en obtenir des faveurs.

— **Homonymes.** Courre, cours, court, et cours, court, coure, coures, courent (du verbe *courir*).

— **Encycl.** Archit. Nous avons fait connaître, au mot ATRIUM, l'importance qu'avait dans les maisons romaines la *cour* intérieure, *area*, *impluvium*. Cette *cour*, enveloppée des portiques de l'atrium, était ordinairement pavée de dalles de marbre ou de mosaïques. Au centre était un bassin, *compluvium*, où se réunissaient les eaux tombant des toits des portiques et qui servait de citerne. Au-dessus de ce bassin était quelquefois disposé un petit toit, *testudo*. L'usage des *cours* bordées de portiques fut adopté par les premiers architectes chrétiens de l'Orient. V. AREA.

Dans l'Occident, au moyen âge, les habitations des chefs francs, formées d'une agglomération de bâtiments destinés à l'exploitation agricole et aux logements des maîtres et des colons, présentaient d'ordinaire une *cour* centrale, *aula*, à ciel ouvert ou couverte, dans laquelle avaient lieu les réunions et les festins, et qu'accompagnaient parfois des portiques, de vastes écuries, des bains, des cuisines. Par la suite, lorsqu'on eut entouré de retranchements et de remparts la demeure seigneuriale et ses dépendances, la partie de l'enceinte non occupée par les constructions, et qui formait une ou plusieurs *cours* (*curia*), avait un plan très-irrégulier. Souvent dans les châteaux élevés sur le sommet d'une colline, lorsque l'assiette n'était pas assez vaste pour contenir toutes les dépendances de l'habitation du maître, on élevait le long des remparts de la colline une première enceinte en palissades ou en pierres sèches, protégée par des fossés et au milieu de laquelle on construisait les logements propres à renfermer la garnison, les magasins, les écuries, etc. Cette première enceinte, que dominait et défendait ordinairement le donjon, était désignée sous le nom de *basse-cour*. Dans les châteaux situés en plaine, les bâtiments réservés à la garnison, aux familiers, aux colons, étaient généralement adossés aux remparts et entouraient par conséquent la *cour*, au centre ou sur un des côtés de laquelle s'élevait le donjon qui commandait toute l'enceinte. Plus tard, lorsque l'invention de l'artillerie eut déterminé une transformation complète dans le système de défense, les *cours* des résidences seigneuriales devinrent moins irrégulières, moins étroites, moins sombres; elles se bordèrent de constructions élégantes, symétriques, décorées parfois de portiques, de pilastres, de colonnes. La *cour* principale, au fond de laquelle s'élevait l'habitation du maître, et dans laquelle on introduisait tout d'abord les hôtes de distinction, prit le nom de *cour* d'honneur : cette *cour* était tantôt fermée sur toutes ses faces, tantôt comprise entre le principal corps de logis et les ailes formant avant-corps. Dans les châteaux qui avaient conservé l'usage des fossés et des ponts-levis, cet avant-corps était quelquefois précédé d'une *avant-cour*. Quant à la *cour*, située ordinairement sur les derrières du château et autour de laquelle s'élevaient les écuries, les magasins, les communs, on lui conserva le nom de *basse-cour*. Ces diverses dispositions, qui subsistent dans un grand nombre de châteaux élevés du XVIe au XVIIIe siècle, sont encore adoptées, sauf quelques modifications, dans les habitations rurales de quelque importance. Quelquefois la *cour* d'entrée ou *cour* d'honneur, au fond de laquelle se développe le perron qui conduit aux salons, est ornée de parterres, de pelouses, de rocailles et de fontaines; mais le plus souvent elle est simplement sablée ou pavée et débarrassée de tout obstacle, pour que les équipages qui amènent les visiteurs puissent y circuler librement.

Dans l'architecture moderne, on donne le nom de *cour* (en italien *cortile*), non-seulement à l'aire comprise entre les bâtiments d'un palais ou d'un château, mais encore à l'ensemble des façades qui se développent autour de cette aire. A Paris, les plus belles *cours* sont : la *cour* du Luxembourg, la *cour* des Tuileries, la *cour* des Invalides, et entre toutes, la *cour* du Louvre, où les sculptures de Jean Goujon font si heureusement valoir les conceptions architectoniques de Pierre Lescot. Mais c'est surtout en Italie que l'on voit des *cours* remarquables par l'ampleur de leurs proportions et la magnificence de leur décoration. Il nous suffira de citer : à Rome, la *cour* du palais du Quirinal, longue de 442 palmes et large de 240, bordée sur trois de ses faces par des portiques ornés de pilastres, et sur la quatrième d'une façade d'ordre ionique; la *cour* du palais Borghèse, entourée de deux étages de portiques, que soutiennent 96 colonnes de granit, doriques au rez-de-chaussée et corinthiennes à l'étage supérieur; la *cour* du palais Farnèse, entourée de trois ordres superposés, dont les deux premiers, l'un dorique et l'autre ionique, décorent des portiques, et dont le troisième est de style corinthien; la *cour* du palais de la Chancellerie, ornée par le Bramante de deux portiques superposés, soutenus par 44 colonnes de granit, qui proviennent, dit-on, de l'ancien portique de Pompéi; la *cour* du Belvédère, au Vatican, que le même architecte dut, à cause des inégalités du terrain, diviser en deux sections, de niveau différent, reliées entre elles par un escalier à double rampe, etc.

La *cour* des Lions, à l'Alhambra, mérite une mention spéciale. C'est incontestablement la plus belle partie de ce palais, et, on peut le dire, le chef-d'œuvre de l'art arabe. Cette cour n'est pas grande; elle a environ 100 pieds de long sur 50 de large, mais c'est une merveille d'élégance. Un portique de 128 colonnes l'entoure. Aux deux extrémités, deux pavillons carrés se détachent en avant-corps, portant sur des colonnes accouplées des arcades à jour d'une incroyable légèreté. Rien ne se peut imaginer de plus délicat, de plus aérien que ces galeries fouillées et découpées comme à l'emporte-pièce, portant sur de sveltes colonnes aux chapiteaux élancés. « Je ne crois pas que la grâce soit jamais allée au delà en architecture, dit M. Eugène Poitou (*Voyage en Espagne*), à qui nous empruntons cette description. Le temps a mieux respecté que les hommes ces admirables ouvrages. A la place des faïences vernies et dorées qui les couvraient autrefois, la dédaigneuse incurie des Espagnols a mis une ignoble toiture de tuiles grossières, dont le poids a fait en quelques endroits fléchir les arceaux et se déchirer leurs fines dentelles de pierre. Mais à part quelques lézardes, le monument est, grâce à la beauté du climat, dans un état de conservation merveilleux. Le marbre et le stuc ont gardé leur blancheur immaculée : tout au plus une teinte de rose pâle ou de jaune doré est-elle venue adoucir leur éclat primitif et les rendre encore plus harmonieux de ton. Quand le soleil commence à s'abaisser, ses rayons, frappant les colonnes minces et légères, leur donne presque la transparence de l'albâtre. Les jeux de la lumière et de l'ombre parmi leurs groupes élégants, à travers les galeries découpées à jour, ajoutent encore à la magie des formes architecturales. On se sent comme jeté hors du monde réel; on se croirait volontiers dans un de ces palais bâtis par les génies, dont les poëtes arabes nous ont fait de si merveilleuses descriptions; et derrière les fenêtres treillagées il semble toujours qu'on va voir briller les yeux noirs des houris qui les habitaient. »

Sur la *cour* des Lions s'ouvrent diverses salles de médiocre grandeur : la salle des Deux-Sœurs, la salle des Abencerrages, qui étaient des lieux de repos dépendant des appartements privés du calife.

— Hist. Le mot qui rappelle l'endroit où le souverain fait sa résidence, entouré des grands de son royaume, est le même pour tous les pays et toutes les époques, malgré les différences radicales qui séparent les *cours* de Sémiramis, de Constantin, de Charlemagne et de Louis XIV. Dans les Etats despotiques, c'est-à-dire dans presque tout l'Orient, la *cour* a un aspect particulier; là point de hiérarchie, de mérites personnels, d'individualités, mais seulement un maître devant qui tous sont égaux, depuis le plus grand seigneur jusqu'au dernier eunuque chargé de la garde des portes, puisque le souverain peut à son gré les faire changer tous les deux de rang et par conséquent de mérite. Cet éclat qui environne le souverain, cette magnificence répandue autour de tout ce qui l'approche est faite pour éblouir les regards des peuples et leur donner une haute idée de sa puissance. Aussi reste-t-il ordinairement renfermé invisible au fond de son palais, se montrant même rarement aux grands de sa *cour*, pour ne rien perdre du prestige surnaturel dont il cherche à s'environner. Telles étaient les *cours* des rois de Perse et d'Egypte, telles sont encore celles de presque tous les rois asiatiques. A Rome, lorsque la république eut été détruite, les empereurs n'eurent aucune peine à trouver une *cour;* depuis longtemps chacun des citoyens considérables en avait une formée de ses amis et de ses clients, *cour* nombreuse surtout dans les derniers temps de la république. On sait que César alla un jour visiter Cicéron à sa maison de campagne accompagné de quelques amis; or ces quelques amis étaient au nombre de 2,000, ce qui fut cause que le grand orateur trouva cette visite assez onéreuse et se garda bien d'en désirer le retour. Quand un seul se fut emparé des rênes de l'Etat, les salutations et les suffrages ne se partagèrent plus entre plusieurs, mais se tournèrent du côté du Palatin. Les amis particuliers formèrent la *cour* des empereurs, c'est-à-dire s'assirent à sa table, l'accompagnèrent dans ses voyages, à la guerre, tandis que la tourbe des clients ordinaires se contenta de venir chaque matin le saluer et défiler devant lui. Quoique le pouvoir des césars fût complet et sans bornes, la composition de leur *cour* conservait encore un souvenir de l'ancienne organisation républicaine, qu'elle ne tarda pas à perdre par l'introduction chaque jour plus nombreuse d'eunuques et d'esclaves assyriens; le jour vint où ils exigèrent l'adoration de tous ceux qui les approchaient, et dès lors fut adopté le cérémonial du despotisme oriental. On sait ce que fut la *cour* de Constantin et de ses successeurs; la faiblesse et la lâcheté, abritées sous ces lambris dorés, arrivèrent à un tel point que les Turcs, s'emparant de Constantinople, purent passer pour des bienfaiteurs malgré leur cruauté et leur sauvage fanatisme. Les premiers rois francs étaient trop grossiers, trop barbares pour avoir une *cour*. Leurs expéditions guerrières finies, ils se retiraient dans leurs fermes, vivaient du revenu de leurs terres et passaient leurs journées à la chasse. Charlemagne le premier eut l'idée de réunir autour de lui ses pairs, ses barons, ses comtes et ses ducs, et d'ajouter à l'éclat de son entourage par la présence des rois ses tributaires et ses obligés. Dans son palais d'Aix-la-Chapelle, orné des marbres précieux enlevés à l'Italie et des présents que lui envoyaient l'impératrice de Constantinople et les califes de Grenade, il tenait parfois des *cours* plénières d'une magnificence incomparable. Mais le lendemain il lui fallait ceindre son épée et partir contre les Saxons ou contre les Lombards, et ce premier noyau de société polie était détruit aussitôt que formé. Ses successeurs furent trop occupés à se maintenir contre les envahissements de la féodalité pour songer à rassembler une *cour* autour d'eux. Quelquefois pourtant ils tenaient *cours* plénières, donnaient des fêtes et des tournois, appelaient à eux la fleur de la noblesse et de la beauté; mais ils ne pouvaient longtemps supporter des frais si considérables, et, après quelques jours de fêtes, la brillante assemblée se dispersait. Ces premiers germes de société polie et élégante ne trouvèrent à éclore que sous François Ier, qui appela les dames auprès de lui et commença le premier cette *cour* qui devait avoir une si grande influence sur la société française. Les femmes des seigneurs et des gentilshommes, qui s'ennuyaient au fond de leurs manoirs, répondirent avec empressement à l'invitation du roi chevalier et se pressèrent dans ce séjour, où des piéges nombreux étaient tendus sous leurs pas, mais où la beauté était toute-puissante. Dès ce moment la *cour* fut le but de toutes les ambitions, la source de toutes les faveurs, le rendez-vous de tout ce que la nation comptait de noblesse ou de talent. Le passage suivant de la relation d'un ambassadeur vénitien nous dira ce qu'était la *cour* et quelle extension elle avait déjà prise sous Charles IX : « Les princes, les ducs, les barons, les prélats qui suivent la *cour*, les uns par devoir, les autres par ambition, sont si nombreux qu'à chaque grand voyage le cortége est de 8,000 chevaux et d'autant de personnes. Pour trouver ses logements il faut qu'un prince se tienne à trois ou quatre lieues de distance de l'autre. Les villes mêmes ne peuvent pas toujours loger la *cour* tout entière, qui s'arrange dans les villages environnants. Quand même il y aurait assez de place pour la *cour*, il n'y en aurait pas assez pour les bêtes. C'est en cela plus qu'en toute autre chose que je trouve la ville de Paris étonnante; cette *cour*, si nombreuse qu'elle puisse être, n'y cause pas de changement apparent. » Avec cette société était venu le goût des arts, des lettres, du luxe; les deux Marguerite de Navarre avaient appris à protéger les savants et les poëtes, et donné le goût des fines et spirituelles causeries; tout ce siècle avait pour ainsi dire préparé la *cour* de Louis XIV, la *cour* par excellence, qui marque une des périodes les plus brillantes de l'esprit humain. Saint-Simon et les autres historiens du XVIIe siècle en ont fait des peintures qui sont connues de tous; nous citerons seulement le passage suivant de La Bruyère, qui en offre une description assez exacte.

« L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils; les jeunes gens au contraire durs, féroces, sans mœurs ni politesse; ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir; ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. Celui-là chez eux est sobre et modéré qui ne s'enivre que de vin; l'usage trop fréquent qu'ils en font le leur a rendu insipide. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par les eaux-de-vie et les liqueurs les plus violentes; un peu plus et ils boiraient de l'eau-forte. Les femmes de ce pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles; leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, comme si elles craignaient de cacher l'endroit par où elles pourraient plaire et de ne pas se montrer assez. Ces peuples ont leur dieu et leur roi; les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils appellent église. Il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur dieu, où un prêtre célèbre les mystères qu'ils appellent saints, sacrés, redoutables. Les grands forment un vaste cercle autour de cet autel et paraissent debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères, et la face élevée vers leur roi, que l'on voit agenouillé sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et le cœur occupé. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination; car ce peuple paraît adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment Versailles; il est à quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus de onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons. » Cette obéissance passive, cette déification du souverain, de ses passions et de ses caprices, l'abaissement des caractères, la corruption des mœurs, tels étaient les funestes résultats de la vie de *cour*, et qui atténuaient bien l'heureuse influence qu'elle avait eue au point de vue social. Paul-Louis Courier a laissé sur la *cour* une page restée célèbre, et qui malheureusement n'a rien d'exagéré. On sait la vie que menaient les plus grandes dames du royaume à la *cour* de François Ier et de ses successeurs; Brantôme s'est chargé de nous l'apprendre; sans doute nos rois ne faisaient pas comme Auguste, qui envoyait sa litière aux matrones qui lui plaisaient; mais ils avaient des courtisans complaisants pour marchander les défaites, et les lettres de cachet pour exiler les époux incommodes comme M. de Montespan. S'ils ne faisaient pas noyer les favorites disgraciées comme sur les bords du Bosphore, ou massacrer comme sur les bords du Nil, c'est que les mœurs s'y opposaient; mais ils les renvoyaient à jamais déshonorées, n'ayant d'autres abris que l'exil ou le cloître. Le caractère des hommes n'y avait pas moins perdu que la vertu des femmes; l'adresse, l'intrigue, la bassesse tenaient lieu de mérite et de talents. Si les honneurs, les charges n'étaient pas distribués par des eunuques, ils l'étaient par des femmes, ni moins frivoles ni moins intéressées; les Bonnivet, les Villeroy étaient placés à la tête des armées, et les inspirations diplomatiques partaient du boudoir de la marquise de Pompadour. Dans les antichambres de Versailles étaient venues mourir les dernières prétentions de la féodalité; mais, en consolidant son unité, la royauté avait transformé les nobles et les gentilshommes en vils mendiants, en plats courtisans. L'avidité des seigneurs était telle que Henri IV, voyant un jour un de ces éternels quémandeurs accourir vers lui, le prévint par ces paroles : « Il est déjà donné! » se doutant bien qu'il s'agissait d'un bénéfice vacant qu'on venait lui demander. Quant à la platitude du caractère, on sait ce mot de Duclos : « Toutes les fois que je dîne à Versailles, je me crois dans un office de valets, je n'entends que des gens parler de leur maître. » Les lignes suivantes de La Bruyère achèveront de peindre la *cour* et ceux qui allaient s'y inspirer. « Le brodeur et le confiseur seraient superflus et ne seraient qu'une montre inutile, si l'on était modeste et sobre; les *cours* seraient désertes et les rois presque seuls, si l'on était guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part et puiser là de quoi dominer ailleurs. Il semble qu'on livre en gros aux premiers de la *cour* l'air de hauteur, de fierté et de commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces : ils font précisément comme on leur fait, vrais singes de la royauté. » C'est cette pensée que Voltaire traduit par ces deux vers énergiques : *Ils*

Vont en poste à Versaille essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

La Révolution fit disparaître pour jamais cette *cour* qui avait eu des jours d'éclat incomparable, qui avait aidé à l'unification de la monarchie française, qui avait un moment exercé une heureuse influence sur la société, mais qui était devenue un foyer de corruption et une lourde charge pour la nation. En vain Napoléon et Charles X essayèrent de la reconstituer; il n'était pas plus possible de la faire revivre que de ressusciter les éléments qui la composaient jadis. Il n'existe plus aujourd'hui de *cours*, dans la véritable acception de ce mot, que dans les monarchies despotiques de l'Afrique et de l'Asie, pays aussi arriérés au point de vue moral qu'au point de vue social et économique.

— *Cours plénières.* On ne doit pas entendre seulement par ce mot les assemblées brillantes dans lesquelles nos rois se signalaient par leur magnificence, par des festins et par leurs largesses; il s'applique aussi aux réunions solennelles dans lesquelles on réglait tout ce qui avait trait à la police et à l'administration du royaume. Ces assemblées, appelées d'abord *mallus* et *placitum*, prirent ensuite le nom de *curia* et *parlamentum*, expressions que ceux qui ont écrit notre histoire en langue nationale ont traduites par les mots *plaids généraux*, *parlements* et *cours plénières*. Lorsque le nom de parlement fut réservé à des cours judiciaires, celui de *cours plénières* désigna seul les assemblées et réunions solennelles des grands. Ces réunions ayant jeté leur plus grand éclat à l'époque de la chevalerie, le mot de *cour plénière* fut employé depuis pour désigner les grandes fêtes données par les princes et les souverains.

Comme, à cette époque, la société était essentiellement religieuse, les *cours plénières* se tenaient aux deux grandes fêtes de l'année, Pâques et Noël. Ces solennités consistaient en cérémonies religieuses, en parties de chasse, en exercices militaires, qui furent remplacés ensuite par des tournois, et enfin par des repas magnifiques. Princes, seigneurs, chevaliers, prélats y étaient admis, et de là sans doute l'origine du nom de *plénières*. Tous les assistants étaient richement vêtus, et Charlemagne lui-même, ordinairement si simple dans sa mise, s'y montrait revêtu de costumes magnifiques, et se plaisait à faire remarquer aux ambassadeurs la richesse déployée autour de lui. Ces jours-là, le roi portait sur sa tête la couronne d'or, qu'il recevait de la main d'un des évêques présents. Des hérauts allaient annoncer ces fêtes dans les villes et les châteaux, et y inviter non-seulement les barons et les seigneurs relevant du prince, mais encore les étrangers. Outre les festins et les danses, ces fêtes se célébraient encore par tous les amusements con-